

# Compte-rendu de la plénière du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du 13 octobre 2025

(MCC – salle SR6 ; Bourg-en-Bresse - 18h00-20h15

## Membres du Conseil de développement inscrits :

Mme Catherine BOITEL – ALTEC	M. Philippe LEVY – Conférence Unité urbaine
M. Guy BRESSAN – Office Municipal des Sports	M. Christian MILLET – Bourg Nature Environnement
M. Philippe BRICARD – FNE Ain	Mme Arlette MOREL – Office Tourisme « Bourg-en-Bresse Destinations »
M. Renaud DROUY – AGLCA	Mme Isabelle PANZICA – AGLCA
M. Eric DUBIEL – ALTEC	M. Gérard PERRIN – Conférence Bourg Agglo
M. René DUCAROUGE – France Active Ain	M. Jean-Pierre PETIT – CFDT
M. Pascal FAYARD – Pôle sup'01	M. Jean-Paul PEULET – Bresse Energies Citoyennes
M. Jacques FONTAINE – Conférence Bresse	M. Bruno SAVI – CAUE de l'Ain
Mme Nicole GUILLERMIN – Conférence Bourg Agglo	Mme Bernadette THIEBLEMONT – FNE Ain
Mme Marie-Françoise HEGOBURU – Tremplin	M. Jacques TOULEMONDE – Autobus
Mme Sylvie JACKOWSKI – UNSA 01	

## Membres du Conseil de développement excusés :

M. Saïd ANDALOUSSI – Force Ouvrière 01	Mme Laurianne GUILLOT – Notaires de la Cour d'Appel de Lyon – Antenne de l'Ain
Mme Catherine ARNAUD – Action Logement Services	Mme Aurore GUNIA – Université Lyon III
M. Cyriac BABAD - Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME)	M. Gérard GURET – Conférence Bresse Revermont
M. Florian BARALON – Conférence Bresse Revermont	M. Romain JACQUILLER – Avenir et Traditions en Bresse
Mme Florence BARTHOMEUF – Pôle Sup'01	Mme Michèle JAILLET – UDAF 01
M. Charles BERNARD – Syndicat promotion crème/beurre de Bresse	M. Hervé KOWALSKA – Mecabourg
Mme Agnès BERTILLOT - Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME)	M. Thomas LE GALL – Grand Bourg Habitat
Mme Agathe BOLLECKER – Jeune Chambre Economique	Mme Elisabeth LEROUX – Autobus
Mme Florence BOUVIEZ – FDCUMA de l'Ain	Mme Stéphane MARION – Université Lyon III
Mme Catherine BREVET – Les Amis du Sougey	M. André MICHON – UNSA 01
M. Daniel BROCHIER – Office Tourisme « Bourg-en-Bresse Destinations »	Mme Marilou MOUCHET – MRJC
M. Frédéric CABOT – CAPEB	Mme Nathalie NEVORET-BURTIN – Union Commerciale Ecotonic
Mme Hélène CARFAGNA – Pôle Sup'01	M. Bastien PAQUET – AFOLG01
M. Mickael CARREIRO – Jeune Chambre Economique	M. Patrick PERRARD – CDOS01
Mme Laurie CHAMBARD – Boc' à Récup	M. Nicolas PONS – Notaire de la Cour d'Appel de Lyon – Antenne de l'Ain.
M. René CHATELET – Les Amis du Sougey	Mme Laëtitia PREVALET – Centre Commerces Bourg
Mme Julie CIVAUXT – Mecabourg	Mme Anaïs RENOUD – AFOLG01
Mme Catherine CLERMIDY- Avenir et Traditions en Bresse	Mme Patricia ROCHEFORT – ADABio
M. Pascal CUISANT – CFE-CGC- Union Départementale de l'Ain	M. Georges RODET – Conférence Bresse Revermont
	Mme Ghislaine SOCHAY – Bourg Nature Environnement
	M. Gaël TEISSIER – FDCUMA de l'Ain

<p>Mme Charlène <b>DADIER</b> - Mouvement des entreprises de France, organisation patronale (MEDEF de l'Ain)</p> <p>Mme Françoise <b>DAMIANS</b> – Conférence Bourg Agglo</p> <p>Mme Sylvie <b>DEFOORT</b> – Conférence Bresse Revermont</p> <p>M. Jean-Pierre <b>DELPERIE</b> – Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01)</p> <p>M. Vincent <b>DESBOIS</b> - Boc' à Récup</p> <p>Mme Barbara <b>DOLE</b> – Centre Commerces Bourg</p> <p>Mme Hélène <b>DUC MAUGE</b> – Bresse Energies Citoyennes</p> <p>M. Pierre <b>ECOCHARD</b> – Union Commerciale Ecotonic</p> <p>Mme Nathalie <b>FERRIER</b> – BTP CFA Ain</p> <p>Mme Elodie <b>FRANCA</b> – UCAI St Etienne du Bois</p> <p>M. Xavier <b>FROMONT</b> - AdaBio</p> <p>Mme Lyse-Anne <b>GAIDDON</b> – Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01)</p> <p>Mme Carole <b>GORURLAN</b> – Tremplin</p>	<p>Mme Céline <b>TESSARO</b> – Syndicat promotion Crème/Beurre de Bresse</p> <p>M. Thierry <b>TOURNIER</b> – MEDEF de l'Ain</p> <p>Mme Cécile <b>TREGUER</b> – Force Ouvrière 01</p> <p>Mme Mathilde <b>TROCHU</b> – UCAI St Etienne du Bois</p> <p>M. Max <b>VAREON</b> – Conférence Bresse Revermont</p> <p>Mme Pauline <b>VIGNON</b> – CAUE de l'Ain</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Présence du Grand Bourg Agglomération :

<p>M. Guillaume <b>FAUVET</b> – Vice-Président délégué à la stratégie territoriale et au foncier, en charge du Conseil de Développement.</p> <p>M. Bertrand <b>DEVILLARD</b> – Directeur préservation et gestion des ressources</p> <p>Mme Manon <b>ORINEL</b> – Chargée de mission Transition Ecologique</p> <p>Mme Leticia <b>SERAFINO</b> – Chargée de mission Conseil de développement-application GRC-coopération décentralisée.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Absence excusée du Grand Bourg Agglomération :

<p>Mme Adeline <b>BRUNET</b> – Directrice Générale Adjointe Transition Ecologique du Territoire</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 1. Approbation du compte-rendu de la plénière du 23 juin 2025.

Il est demandé si le compte-rendu appelle des observations.

Madame Hegoburu signale qu'elle n'a pas réussi à ouvrir le document envoyé.

Aucune autre observation a été apportée.

**Le compte-rendu de la plénière du 23 juin 2025 est approuvé à la majorité  
(20 voix pour et 1 abstention)**

#### 2. SCoT-AEC : Atelier renaturation

Dans le cadre du programme **Life Biodiv'France**, Grand Bourg Agglomération a mobilisé le conseil de développement pour une journée de travail le **26 septembre 2025**. **Arlette Morel, Philippe Levy et Jean-Paul Peulet**, ont pris part à cet événement, dont l'objectif était de fédérer les acteurs locaux autour de la renaturation.

#### Au programme :

- **Matin** : 3 ateliers en salle pour **sensibiliser** aux enjeux de la renaturation, du changement climatique et des grandes tendances, tout en identifiant des solutions concrètes pour relever les défis.
- **Après-midi** : Visite de **projets de renaturation** sur la commune de Polliat, notamment autour de **La Veyle, des zones humides et d'un ancien marais**

### **3. Révision du SCoT :**

#### **a. Présentation de l'avis « Mon village en 2050 » en conseil communautaire**

L'avis a été présenté en première partie de séance, juste avant l'examen du SCoT. L'objectif ? Éclairer les élus ruraux sur l'avenir de leur village à l'horizon 2050, en réponse à leurs interrogations récurrentes : « *Que deviendra mon village ?* ».

La présentation s'est articulée autour de trois axes :

- **Une introduction générale** pour contextualiser la démarche,
- **L'explication du choix des récits** comme outil de projection et de réflexion collective,
- **La restitution des idées-forces et des préconisations** issues des travaux.

Aucun débat n'a suivi la présentation, mais l'intégralité de l'avis a été transmise à tous les élus en amont.

Guillaume Fauvet a souligné que la collaboration étroite entre les élus et le Conseil de développement tout au long du processus a permis une écoute active des avis et une appropriation partagée des enjeux.

**Prochaine étape** : des commissaires enquêteurs recueilleront les avis et les échanges sur le SCoT, lors de permanences organisées dans les pôles territoriaux ou via la plateforme dédiée.

#### **b. Présentation de l'avis Economie en commission Economie**

Lors des travaux de révision du SCoT, les avis relatifs aux volets Mobilités et Habitat ont été exposés en bureau communautaire. Quant à l'avis sur le volet Économie, il a été présenté le 30 septembre 2025 en commission Économie, en présence d'une douzaine d'élus, dont Michel Fontaine, Vice-président en charge de l'économie.

Côté Conseil de développement, Gérard Perrin, Nicole Guillermin, Isabelle Panzica et Renaud Drouy (qui a présenté l'avis) étaient également présents.

#### **Points marquants des échanges :**

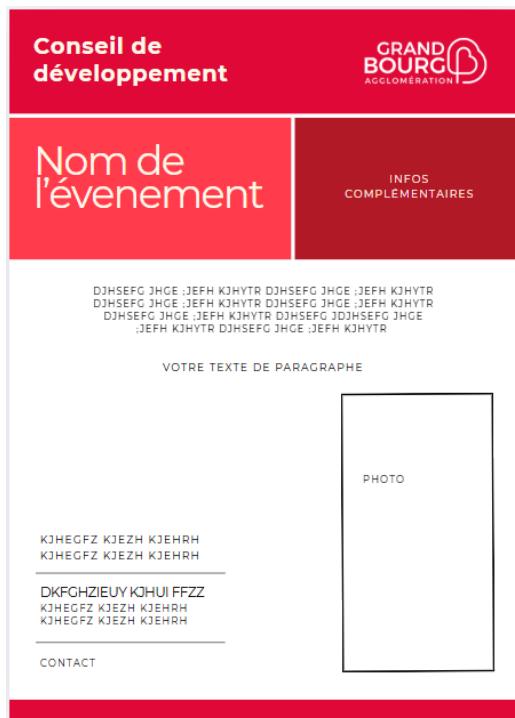
- Michel Fontaine a souligné l'échec du projet de Dompierre-sur-Veyle, un sujet qui a suscité des réflexions sur les méthodes à adopter pour mieux associer les habitants aux décisions.
- La vision d'une économie sociale et solidaire a fait écho chez les élus des villages. Les élus ont convergé vers des notions clés comme la mutualisation et la coopération, reconnaissant la nécessité de repenser les modes de fonctionnement pour favoriser une construction collective des projets.
- Cette évolution s'impose notamment face aux contraintes budgétaires, qui appellent à une approche plus collaborative et innovante.

### **4. Charte graphique du Conseil de développement :**

Le Conseil de développement fait évoluer ses méthodes de travail et intègre désormais une dimension de communication externe pour mieux partager ses actions et ses réflexions.

Pour renforcer sa visibilité et son identité, le service communication de l'agglomération a conçu une charte graphique dédiée. Celle-ci permet d'identifier clairement le Conseil de développement dans tous ses supports et interventions.

Voici la proposition retenue :



## 5. Retour sur le Comité des partenaires de la Mobilité :

Jacques Fontaine, actuel représentant du Conseil de développement au comité des partenaires, annonce que ce mandat arrive à échéance. Il sera donc nécessaire de désigner un ou deux nouveaux représentants pour assurer cette fonction.

Retour sur les sujets abordés lors de la dernière réunion :

- Transports : Hausse de la fréquentation des lignes péri-urbaines, amélioration de la desserte et meilleure répartition des trajets sur la ville de Bourg-en-Bresse.
- Covoiturage : Présentation des initiatives menées par les employeurs, notamment le centre hospitalier et Renault Trucks, avec un engagement marqué de la CGT et de la plaine de l'Ain pour développer cette pratique.

## 6. PCAET : Atelier Mobilités

### *Mot d'introduction de Gérard Perrin*

#### Chronologie de l'implication du Conseil de développement dans le PCAET

- **22 mai 2023** : Adoption du PCAET. Le Conseil de développement, sollicité en fin de processus, émet un avis présenté par Jean-Paul Peulet au conseil communautaire. Cet avis porte sur les thèmes du bâtiment, de la mobilité, de l'agriculture et de l'énergie. Il souligne la nécessité d'actualiser le diagnostic qui repose sur les données de 2015, l'intérêt de mettre en place un dispositif de suivi partagé et une gouvernance ouverte aux acteurs du territoire.
- **Février 2024** : Renouvellement du Conseil de développement.
- **6 juin 2024** : La Direction Préservation et Gestion des Ressources présente en plénière l'intégration de l'avis du Conseil de développement dans le projet de PCAET, intégré dans le SCoT en cours de révision.

- **Juillet 2024** : Le Président de l'agglomération propose d'associer le Conseil de développement à la mise en oeuvre du PCAET, via :
  - La participation de 2 membres du Conseil de développement au comité de suivi,
  - L'organisation d'ateliers thématiques.
- **Octobre 2024** : Le Conseil de développement suggère de lancer les travaux par un atelier dédié au volet « Mobilités » pour conduire des actions pilotes visant à favoriser le changement de comportement en partenariat avec les entreprises, les associations et les habitants.
- **Juillet 2025** : Première réunion opérationnelle entre :
  - **Pour l'agglomération** : Bertrand Devillard, Manon Orinel et Eliot Attie.
  - **Pour le Conseil de développement** : Gérard Perrin, Arlette Morel, Sylvie Jackowski et Jacques Toulemonde. Cette rencontre aboutit à une lettre de mission du Président, proposant une collaboration sur deux actions prioritaires (*voir pièce jointe*).

### ***Présentation de l'action « Bougeons futé » par Jacques Toulemonde (voir support p.9-11)***

#### ***1. Contexte et justification du projet***

##### **Origine de l'initiative**

- Lors de l'inauguration du dernier tronçon de la Voie verte, Jean-François Debat, Président de Grand Bourg Agglomération a réaffirmé la volonté de développer des alternatives à la voiture pour offrir plus de choix aux citoyens.
- Dans son avis sur le SCoT, le Conseil de développement a salué ces efforts, tout en soulignant la nécessité d'accompagner concrètement les citoyens dans la transition vers des mobilités durables.

##### **Inspiration et adaptation**

- Le modèle retenu s'inspire du programme « **Familles à énergie positive** », qui a prouvé son efficacité pour inciter à la sobriété énergétique via des échanges en petits groupes.
- **Trois adaptations nécessaires** :
  1. Corriger les défauts identifiés dans le programme initial.
  2. Adapter les indicateurs de succès (kilomètres économisés ≠ économies sur factures).
  3. Moderniser les méthodes d'échange (évolution des pratiques depuis 15 ans).

##### **Validation et engagement de Grand Bourg Agglomération**

- **L'Atelier thématique Mobilités** a donné son accord de principe et promis son soutien.
- **Décision à prendre** : Le Conseil de développement doit désormais **assumer la responsabilité** de cette action pilote d'un an.

#### ***2. Fonctionnement de l'action pilote***

##### **Structure des groupes**

- **5 à 10 participants par groupe** (villages, entreprises, associations, quartiers urbains).
- **Diversité des profils** : certains expérimentés dans les alternatives à la voiture, d'autres novices.

## Mécanismes d'engagement

- **Réunions trimestrielles** (café, apéro) + échanges via **WhatsApp** (transition vers Signal envisagée).
- **Défis personnels** :
  - Chaque participant choisit 1 ou plusieurs défis réalisables en 3 mois (menu prédefini ou défis personnalisés).
  - Annonce des engagements et des réussites au groupe.
  - Feedback et encouragement mutuels.

## Rôle des animateurs

- **Soutien aux participants** (relance en cas de difficultés).
- **Organisation des rencontres trimestrielles**.

## Coordination et suivi

- **Équipe centrale** pour gérer l'action pilote et coordonner les groupes.
- **Réseau des animateurs** pour partager les bonnes pratiques.
- **Base de données anonymisée** pour analyser :
  - Dynamique des groupes.
  - Originalité et tenue des engagements.

## Reconnaissance des groupes

- Mise en valeur et récompenses pour les groupes les plus actifs (modalités à définir).

## 3. Avancées préparatoires

### Communication et identité visuelle

- Création d'une **charte graphique** pour le Conseil de développement, inaugurée avec le projet.
- **Nom et logo** du challenge : « **Bougeons futé** », inspiré par le bison évitant les embouteillages.

## 4. Points de décision et prochaines étapes

### Questions soumises à la discussion

1. Le Conseil de développement prend-il la responsabilité de lancer cette action pilote ?
2. Chaque membre peut-il contribuer à créer un groupe dans son organisation ou son entourage ?
3. Le Conseil de développement est-il capable de former son propre groupe pilote ?

### Prochaines étapes proposées

- Validation des décisions ci-dessus.
- Lancement des groupes pilotes (objectif : 10 groupes).
- Planification des premières réunions et outils de communication.

## 5. Conclusion et perspectives

- **Objectif final** : Une méthode éprouvée, déployable à grande échelle après la période électorale.
- **Calendrier** : Action pilote sur 1 an, avec évaluation continue.

## Recrutement des animateurs et constitution des groupes

Équipe motrice Eric Dubiel et Jacques Toulemonde, renforcés par une ou deux personnes supplémentaires, seront chargés de recruter et former les animateurs. Chaque animateur aura ensuite pour mission de constituer son propre groupe de participants.

**Volontaires identifiés** Plusieurs membres se sont déjà portés volontaires pour animer un groupe :

- **Sylvie Jackowski** : Au sein de son **club de sport**.
- **Bruno Savi** : En collaboration avec le **CAUE**.
- **Isabelle Panzica** : Pour le compte de l'**AGLCA**, avec une possible extension vers la **MCC**.

## Présentation de l'action « Mobi'Taff » par Manon Orinel (voir support p.13-15)

### 1. Contexte de l'opération initiale (2019)

#### Origine et objectifs :

- L'opération « Covoiturons d'urgence » a été lancée à l'automne 2019 par deux membres du Conseil de Développement, avec le soutien de Grand Bourg Agglomération.
- 10 entreprises du territoire ont participé, représentant 7 000 emplois.

#### Déroulement :

- Trois rencontres interentreprises en trois mois pour aborder les enjeux de mobilité des employés.
- Clôture par une réunion publique avec environ 100 participants (entreprises du territoire).
- Impact de la crise sanitaire : L'opération n'a pas pu se poursuivre, et l'évaluation des résultats a été biaisée.

### 2. Bilan de l'opération (2019)

#### Retours positifs :

- Expérience appréciée par les entreprises pour son approche collaborative et son cadre informel.
- Groupe restreint (25-30 personnes) favorisant les échanges et le partage de bonnes pratiques.
- Solutions concrètes et rapides identifiées et partagées entre pairs.

### 3. Calendrier prévisionnel pour la relance (2025-2026)

Étape	Action	Date prévisionnelle
0	<b>Collaboration</b> : Finaliser la liste des 10 entreprises à solliciter	Avant le 13 octobre 2025
1	<b>Positionnement du CD</b> : Présentation en plénière	<b>13 octobre 2025</b>
2	<b>Calage des dates</b> : Trois rencontres interentreprises	<b>Début décembre 2025, mi-janvier 2026, fin février 2026</b> (après les vacances scolaires)
3	<b>Contact des entreprises</b> : Sollicitation des 10 entreprises	À partir de novembre 2025
4	<b>Réunion de préparation</b> : CD + services de l'agglomération (mobilités, développement économique, PCAET)	<b>Mercredi 12 novembre 2025 (matin)</b>

#### Objectifs de la réunion du 12 novembre :

- Partager la **méthodologie de 2019** et les enseignements tirés.
- Échanger sur les **idées pour l'édition 2025** (contenu, interventions, répartition des rôles).
- Préparer le **contenu de la première rencontre** et les modalités pratiques.

#### Représentants du Conseil de développement :

Pascal Fayard, Sylvie Jackowski, Gérard Perrin, Arlette Morel, Jacques Toulemonde.

### 4. Prochaines étapes et points d'attention

- **Priorité** : Finaliser la liste des entreprises et les contacter rapidement.
- **Coordination** : Assurer une bonne répartition des rôles entre le Conseil de développement et les services de l'agglomération.
- **Flexibilité** : Adapter le calendrier si nécessaire (disponibilités des entreprises, contraintes

---

#### Discussion

*Jean-Paul Peulet, après avoir rappelé la démarche engagée en 2019 par le Conseil de développement, fait part de sa satisfaction de voir cette action relancée avec un pilotage assuré par les services de Grand Bourg Agglomération.*

*Isabelle Panzica demande pourquoi limiter l'accompagnement des entreprises à un an et si un dispositif de suivi est prévu après cette période.*

*En réponse, il est précisé que dans cette démarche, le rôle de Grand Bourg Agglomération et du Conseil de Développement est d'initier et de créer une dynamique entre et au sein des entreprises. Ensuite, c'est le dialogue social au sein des entreprises qui permet d'ancrer les nouvelles pratiques. La participation d'un binôme encadrement/représentant du personnel à la démarche est donc essentielle pour engager et perpétuer la dynamique et le dialogue social dans l'entreprise.*

**Le conseil de développement approuve ces deux actions à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

**Prochaine plénière le 11 décembre 2025 à 18h00**

**Salle SR6 – Maison de la Culture et de la Citoyenneté**